

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 JUN 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE 20 DU MOIS DE JUN

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué en Séance Ordinaire s'est réuni sous la présidence de Mme LANOISELET Dominique, Maire

Les Conseillers présents : Mme LANOISELET Dominique - M. DUPLESSIS Daniel - Mme PLANCHE Bernadette - M. FLORET Pascal - Mme DRILLIEN Marie-France - M. FARAH Jean-Pierre – M. BREDEL Bernard - Mme PIFFAUT Martine – M. PINIER Fabrice – M. BOULAY Ludovic – Mme THOMAS Isabelle – M. RENONCIAL Yvan – M. COGNARD Laurent - Mme DUSSON Nelly - Mme DESBRIERE Marie-Rose – M. SIMONET Bernard

Excusées : Mme DOUCET Marie-Christine, Mme GAUDILLAT Brigitte, Mme DUBOIS Valérie

Pouvoirs : Mme DOUCET Marie-Christine à Mme DRILLIEN Marie-France ; Mme GAUDILLAT Brigitte à M. PINIER Fabrice, Mme DUBOIS Valérie à M. DUPLESSIS Daniel.

Secrétaire de séance : Mme DRILLIEN Marie-France

En préambule Madame le Maire exprime sa joie de retrouver le Conseil Municipal après ces nombreuses semaines d'absence. Les messages de soutien lui ont apporté un grand réconfort. Elle remercie les élus particulièrement efficaces et compétents qui ont assuré cette lourde charge d'administrer la commune pendant son absence.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 mai :

Le Procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales

Le Conseil Municipal doit désigner les grands électeurs pour les élections sénatoriales.

Madame le Maire donne des informations :

Parmi ces grands électeurs figurent entre autres des délégués municipaux. Notre Conseil Municipal comptant 19 membres, nos délégués sont au nombre de 5. Ces 5 délégués élus composeront donc la grande majorité des grands électeurs qui voteront le 28 septembre pour désigner les 3 sénateurs de Saône et Loire. Ces Sénateurs seront élus pour 6 ans avec un renouvellement par moitié tous les 3 ans. Le scrutin proportionnel sera appliqué en lieu et place du scrutin majoritaire.

Trois suppléants doivent être également nommés. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne. Ce vote se fait sans débat au scrutin secret. La loi du 2 août 2013 a de plus introduit l'obligation de liste paritaire dans les communes de 1000 habitants et plus. Les conseillers ne peuvent voter que pour une seule liste sans adjonction ni radiation de noms et sans modifications de l'ordre de présentation des candidats. La liste peut être incomplète.

Avant de vous communiquer les listes, le Conseil Municipal doit constituer le bureau électoral présidé par le Maire, les deux membres du conseil les plus âgés et les deux membres les plus jeunes.

Madame le Maire communique les noms des candidats et déclare le scrutin ouvert à 19h10.

Voir procès-verbal de l'élection apposé sur le tableau d'affichage

Rythmes scolaires : projet d'expérimentation rentrée scolaire 2014

Mme Planche expose au Conseil Municipal l'évolution du projet d'aménagement des rythmes scolaires :

Un premier projet portait sur 3 fois une heure par semaine, puis 2 fois une heure trente, mais après concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus des autres communes concernées, et suite aux nouvelles dispositions du décret du 7 mai 2014, les horaires suivants seront retenus : 1h30 deux fois par semaine (le mardi et le vendredi).

Un questionnaire a été remis aux parents afin de planifier au mieux le planning des intervenants. L'inscription définitive se fera avant la rentrée sur une période 7 semaines.

Les activités ne sont pas encore toutes arrêtées. Il est nécessaire de refaire tout le planning du personnel municipal.

Le projet est proposé pour un an, ne sachant pas si les aides seront reconduites.

Mme Desbrière demande quelles sont les activités déjà arrêtées ? Mme Planche informe que des contacts ont déjà été pris avec le Bateau Ivre (3 professeurs) ; le hip hop ; la chorale « ensemble vocal de Buxy » ; un atelier alimentation et diététique par des jeux ... Voir ensuite les associations de Buxy pour faire découvrir aux enfants les diverses activités.

Une enveloppe de 40 000 € environ sera dévolue pour l'aménagement de ces rythmes scolaires.

Madame le Maire insiste sur le fait que ce projet représente un gros travail du fait des 3 sites scolaires sur la commune.

Les enseignants ont remercié la municipalité pour les avoir impliqués dans ce projet.

Garantie financière du prêt social de location accession contracté par SEMCODA

Ce dossier fait suite à celui qui a été présenté en séance le 17 avril. 12 logements collectifs situés sur l'ancien site Rocamat seront financés par un PSLA. L'emprunt contracté auprès de la CE s'élève à 1 129 200€. La Caisse d'Epargne subordonne son concours à la condition que l'emprunt soit garanti par la commune de Buxy.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à l'unanimité à Madame le Maire de signer le contrat et l'acte de cautionnement accordant la garantie de la commune à hauteur de 100% à l'organisme emprunteur.

Subvention au titre du programme LEADER pour étude hydraulique dans le cadre de notre SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

M Duplessis informe que l'assainissement peut être collectif ou non collectif (collectif compétence de la commune et non collectif compétence de la communauté de communes). Le schéma directeur d'assainissement porte sur la séparation des eaux usées et eaux pluviales sur le village. Une révision importante et obligatoire doit être entreprise, avec des aménagements futurs à faire, programmée sur la durée du mandat.

Dans un premier temps, une étude hydraulique pour le ruissellement des eaux des coteaux qui entrent dans les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et obstruent les canalisations. Cette étude sera réalisée pour un coût de 30 000 € avec une subvention estimée du FEADER au titre du programme LEADER de 16 500 € et une subvention estimée de l'Agence de l'eau de 7 500 €. Il resterait 6 000 € à la charge de la commune

L'ATD pilote notre dossier.

Cette étude sera suivie de travaux, réalisés par tranche, avec en priorité la protection du Lou Poutet.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'engager cette étude et de faire les demandes de subvention.

Délégation de passation de marchés au Maire

En début de mandat de nombreuses délégations ont été consenties à Madame le Maire, M Chapotot trésorier des finances publiques demande que Madame le Maire puisse prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de donner cette délégation à Madame le Maire.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Madame le Maire donne la parole à M Pascal Floret pour quelques précisions sur l'assainissement collectif : la commune est en régie directe pour la station d'assainissement et la station d'épuration. La commune possède 10 km de réseaux unitaires et 7 km de réseaux séparatifs. Les boues en sortie de station sont épandues gracieusement par un agriculteur en concertation avec la chambre d'agriculture en échange de chaux pour ses terrains.

Les analyses sont bonnes, et sont réalisées très régulièrement par un laboratoire de Macon.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Demande de subvention par une association sportive

Madame le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par le rugby club buxinois demandant une subvention pour couvrir une partie des frais occasionnés par les déplacements de 3 équipes qualifiées au championnat de France.

M Farah demande à ce que le budget des associations soit transmis au Conseil Municipal lors des demandes de subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 600 € au rugby Club Buxinois.

Evolution des travaux de la ccScc

M Duplessis remercie les conseillers municipaux qui s'investissent dans le bureau, le conseil communautaire ou dans les commissions de la communauté de communes.

Il donne des informations sur l'avancée du chantier du futur gymnase. La météo favorise l'avancement des travaux, ce qui permet de respecter largement les délais dans le calendrier prévu. Pas d'humidité résiduelle non plus au niveau du terrassement qui pourrait perturber les travaux.

M Simonet demande où en sont les chemins d'accès au Ravaux ? M Floret indique que des devis sont en cours. Mais ces travaux seront réalisés par tranche. La première tranche se situera au niveau du terrain de tennis. Le point le plus important sera le rachat d'1,50 m le long de la route de Bissey. Il est urgent d'assurer la sécurité des piétons se rendant au stade ou au gymnase.

Ouverture prévue en septembre 2015.

Madame le Maire informe les conseillers municipaux que les PV de la CCSCC leur seront communiqués par mail après chaque conseil communautaire.

Programme des festivités du 13 juillet

Mme Drillien informe qu'un groupe de 17 musiciens « Swing Miller Système 71 » animera la soirée et demande la participation de volontaires pour l'installation des chapiteaux.

Madame le Maire souhaite réduire la longueur du défilé. Il démarrerait du Champ de Foire.

Mme Desbrière souligne les problèmes de stationnement à Chenevelles lors des concerts du « Tire-Boudson ».

Mme Planche informe que la distribution de brioches pour les anciens aura lieu le 14 juillet à partir de 8h.

Travaux de voirie

Madame le Maire donne la parole à Pascal Floret. Il indique que la DRI refera l'enrobé de la route de Chalon prochainement : de l'embranchement de la rue Haute de la Gare, le rond-point jusqu'au panneau de Buxy route de Chalon. Le rabotage se fera le 21 et 22 juillet et l'enrobé dans la nuit du 22 au 23. 80 % est financé par le Département et 20 % par la commune.

La première tranche des travaux de la SAUR est terminée. La deuxième devrait commencer d'ici une semaine.

Questions Diverses

Services techniques : M Floret informe le Conseil Municipal des travaux effectués par les services techniques (tonte, taille, arrosage, entretien des terrains de sport).

Commission travaux : M Floret propose de réunir cette commission le 4 juillet à 18h pour la visite du clocher de l'église et pour débattre de ces travaux à réaliser.

Personnel communal : Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la démission d'un agent des services techniques. Pendant sa longue période d'absence il a été remplacé à mi-temps par un agent qui a également un contrat à mi-temps pour accroissement d'activités temporaires jusqu'au 26 août. Cet agent ayant donné toute satisfaction, un avenant à son contrat lui a été proposé, il travaillera donc à plein temps jusqu'au 26 août.

Courrier de remerciements : Madame le Maire donne lecture d'une lettre des GS, CP, CE1 des écoles publiques remerciant la Municipalité d'avoir soutenu leur projet de classe découverte par une contribution de 1 500 €. Projet très intéressant et formateur pour les scolaires. Mme Planche souligne que ce voyage, grâce aux subventions et aux actions des parents a eu un coût de 15 € par enfant et adresse ses remerciements aux enseignants et aux parents.

Fête du Bateau Ivre : Elle se déroulera le 22 juin dans la cour de la Mairie entre 16h et 20h. Au programme : animations musicales et théâtrales, buvette, gâteaux, crêpes. Egalement un stand d'informations sur les activités du Bateau Ivre.

Visite des ateliers et de la station d'épuration : Une visite pour les nouveaux élus est prévue le 12 juillet pour les ateliers et le 30 juin pour la station d'épuration.

Rencontre entre les élus et le personnel : Cette rencontre sera programmée en septembre.

Tour de table

M Duplessis informe de la prochaine réunion pour le compostage qui aura lieu à Chenôves. Les actions de compostage seront menées sur la commune de Buxy.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 8 juillet à 20h à Moroges.

Mme Planche informe le Conseil Municipal que le voyage des anciens s'est très bien passé. Un voyage apprécié car de grande qualité touristique et gastronomique.

Elle signale que la Directrice de l'école maternelle remercie les équipes techniques pour les services rendus tout au long de l'année.

(Le revêtement de la salle de restaurant scolaire est à refaire).

M Farah signale que le changement du planning d'occupation du gymnase amène à modifier les cours du lundi de la gym volontaire. L'OISSCC demande à utiliser éventuellement la salle des fêtes pour les cours de gym et du rangement de matériel.

Ce sujet sera traité ultérieurement.

M Bredel fait savoir que la saison de ciné-village est terminée et reprendra en octobre. Le dernier film projeté a réuni 47 personnes. Une bonne saison 2014 en général. Une réunion est prévue le 1^{er} juillet pour faire le point et préparer les nouvelles projections.

Mme Dusson demande s'il serait possible d'installer un panneau lumineux d'information afin de limiter l'affichage sauvage. Madame le Maire répond que des devis avaient été demandés mais que le coût était important. Cette question sera à nouveau étudiée.

Mme Piffaut avise le Conseil d'une demande du conseil de vie sociale de l'ADFAAH du foyer de Baranges, pour une meilleure signalisation de leur établissement.

M Simonet demande ce qu'il en est du terrain de sport Micky De la Boulaye ? Madame le Maire répond que ce terrain a été nettoyé. Un projet global sera fait pour utiliser ce terrain.

Mme Desbrière demande si un miroir pouvait être installé au bout de la rue du Mouton. Madame le Maire répond que ce projet est impossible car les camions l'arracheraient.

Mme Drillien sollicite le Conseil Municipal pour qu'une journée olympique soit organisée en 2015 avec les écoles suite à la demande du CDOS (Comité Départemental Olympique de Saône et Loire). Cette action est organisée et financée par le CDOS. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire :
Dominique LANOISELET